



Recevez votre journal en version numérique, abonnez-vous à fiqsante.qc.ca



EN ACTION

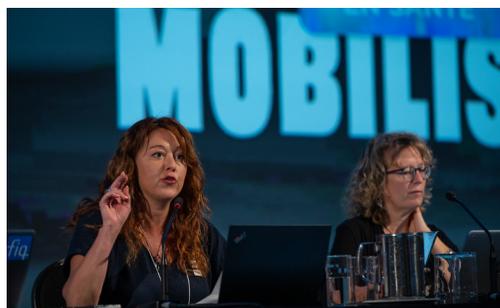
Vol 35 | No 6 | Juin 2022

Conseil national des 7, 8 et 9 juin
Conseil fédéral FIQ du 7 juin
Conseil fédéral FIQP du 7 juin

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



Jean-Noël Grenier, conférencier



Nathalie Perron et Mylène Durocher,
comité de négociation

NÉGOCIATION LE GOUVERNEMENT N'EST PAS NOTRE AMI !

Professeur titulaire au Département des relations industrielles de l'Université Laval, Jean-Noël Grenier n'y va pas par quatre chemins pour expliquer la négociation dans le secteur de la santé et des services sociaux. Selon lui, l'État, à la fois employeur et législateur, se comporte comme « un ours qui aurait dormi trois hivers de suite ».

En effet, pendant les 30 dernières années, les différents gouvernements ont placé tous les éléments permettant de neutraliser le rapport de force des syndicats en santé. Le gouvernement de François Legault n'a pas fait exception. Omnipotent, il a dérogé aux principes fondamentaux de la négociation dès mars 2020 en distribuant des primes à tout va et en dénigrant les syndicats. Sa stratégie populiste a fait mouche auprès de l'opinion publique. L'État employeur exploite donc sans cesse les professionnelles en soins et abuse de leur professionnalisme. Ce mépris doit cesser, selon Jean-Noël Grenier.

Sourd et aveugle aux problèmes dénoncés par les professionnelles en soins, dont la détérioration croissante des conditions de travail et la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement pourrait pourtant débloquent l'argent nécessaire pour améliorer le système public de santé. Plusieurs milliards de dollars placés dans le Fonds des générations et le Fonds de stabilisation pourraient être utilisés pour régler la négociation collective des 76 000 membres de la FIQ et de la FIQP.

Dans l'intérêt collectif, la prochaine négociation devra être l'occasion de délier les cordons de la bourse pour donner aux professionnelles en soins la reconnaissance salariale et professionnelle qu'elles méritent.

UNE STRATÉGIE CLAIRE, DÈS MAINTENANT

Les déléguées ont aussi adopté le cadre stratégique présenté par le comité de négociation.

La conjoncture extraordinaire des trois dernières années a bouleversé les rapports entre les membres, les syndicats affiliés et les Fédérations et a eu un impact sur le processus de la négociation nationale 2019-2021. Nourris de cette expérience hors du commun, les syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP miseront donc sur la mobilisation interne et sur celle des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques. Unique instance démocratique, le Conseil national négociation sera le lieu de tous les débats.

Les représentantes syndicales ont choisi une négociation dite traditionnelle, dans laquelle les deux parties

prennent dès le départ une position basée sur leurs intérêts respectifs et tentent de se rapprocher jusqu'à une entente. La FIQ et la FIQP, inspirées de l'avis des professionnelles en soins, exerceront leur rapport de force pour persuader le gouvernement que les difficultés de concilier le travail et la vie personnelle, la surcharge chronique de travail et l'absence de reconnaissance salariale sont des enjeux qui ne peuvent pas être mis sous le tapis.

VOS REPRÉSENTANTES SYN- DICALES VEULENT VOUS ENTENDRE !

Du 10 au 22 septembre, vous et vos collègues membres de la FIQ et de la FIQP serez appelées à vous prononcer dans le cadre d'une large consultation. Surtout, ne la manquez pas ! Surveillez les communications de votre équipe syndicale locale, les différents comptes des réseaux sociaux et visitez la page Web de la FIQ.

La FIQ et la FIQP veulent entendre le plus grand nombre de membres possible !



1



2



3

POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K 0J1

1. Nancy Bolduc, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean
2. Stéphane Girard, Syndicat des professionnelles en soins de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
3. Caroline Girard, Syndicat interprofessionnel de Lanaudière

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 35, n° 6, juin 2022 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires |

Montage graphique : Coopérative Belvédère communication | Photographies : Eric Truchon | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à figsante.qc.ca |

ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | figsante.qc.ca | info@figsante.qc.ca



AVANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE... LA PÉRIODE ESTIVALE !

Le 3 octobre prochain est encore loin, mais malgré tout, on sent l'effervescence des différents partis politiques autour de la prochaine campagne électorale. La population tend à reprendre une vie normale devant les signes de ralentissement de la pandémie, mais nous, les professionnelles en soins, savons très bien que le réseau de la santé est toujours sur la corde raide. Ainsi, bien avant de se préoccuper de la campagne électorale, nous devons affronter la période estivale.

Inutile de vous dire que l'été qui s'en vient sera difficile et que lors de ce conseil national, beaucoup d'attention a été portée aux enjeux qui y sont liés. Tout le personnel du réseau de la santé est dans un état de fatigue important. Il est essentiel que vous puissiez vous reposer cet été et il est hors de question que les professionnelles en soins soient les boucs émissaires des deux ans de pandémie et de l'état lamentable du réseau. N'hésitez pas à interpellier vos représentantes syndicales pour établir la meilleure façon de faire valoir vos droits.

Par ailleurs, quoi qu'en disent les médecins-chefs aux urgences, l'ouverture de lits dans les urgences ou la reprise des activités normales dans le réseau ne peut se faire sans s'assurer de la disponibilité de la main-d'œuvre adéquate. Pour offrir des soins et des services de qualité et sécuritaires, ça prend des professionnelles en soins en nombre suffisant qui sont en santé physique et psychologique. Aller à l'encontre

de ce principe de base ne fait que mettre à risque la santé et la sécurité du personnel et des patient-e-s. Si cette adéquation n'est pas possible, c'est aux gestionnaires et au gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent. Point final !

ÉLECTION 2022

Parmi les autres sujets discutés par la délégation, il a été question, bien entendu, de l'élection provinciale qui aura lieu le 3 octobre prochain. La FIQ, la FIQP et les syndicats affiliés seront très actifs sur les scènes nationale, régionale et locale pour faire connaître les orientations et les engagements des différents partis sur des enjeux qui préoccupent et touchent les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes cliniques.

« Vous avez un poids politique et électoral réel. Votre opinion compte et nous souhaitons que vous vous fassiez entendre. »

Vous, les professionnelles en soins, êtes une force au Québec.

Consultez les différents outils que nous produisons et n'hésitez pas à échanger avec les candidat-e-s de votre région pour connaître leurs opinions sur les enjeux qui vous concernent. Soyez nombreuses à les interpellier sur le temps supplémentaire obligatoire, les ratios sécuritaires ou la conciliation travail et vie personnelle.

Je termine en vous disant de rester aux aguets des différentes activités qui se dérouleront dans les prochaines semaines au sein de vos établissements, car il sera beaucoup question de la consultation liée à la négociation de la prochaine convention collective. Informez-vous, exprimez-vous et impliquez-vous, car cette négociation, elle vous appartient !

Bon été à toutes !

BONNE ET HEUREUSE RETRAITE !

Avec émotion, la présidente de la FIQ, Julie Bouchard, a souligné le départ à la retraite de trois infirmières militantes devenues conseillères syndicales.

Richard Beauregard a tout vécu à la FIQ. Infirmier clinicien impliqué et rassembleur, il a été président du syndicat du CSSS Richelieu-Yamaska avant de devenir conseiller syndical en Relations de travail, où sa force tranquille lui aura permis de laisser sa marque auprès de ses collègues.

Linda Perron a d'abord été infirmière en Suisse, puis à l'Hôpital Laval avant de passer les 27 dernières années comme conseillère syndicale à la FIQ. Relations de travail, négociation nationale et négociations locales, son expérience a fait d'elle une mentore précieuse pour de nombreuses conseillères.

Gino Pouliot a participé comme militant aux deux grèves de 1989 et de 1999, avant de devenir conseiller syndical en Relations de travail et à la Négociation. Ayant à cœur la santé financière des professionnelles en soins à leur retraite, il a ensuite occupé le poste de coordonnateur du Fonds de solidarité FTQ.



1. Richard Beauregard
2. Linda Perron
3. Gino Pouliot

ÉTATS FINANCIERS

États financiers 2021 : la FIQ en bonne santé financière !



Roberto Bomba, trésorier

ÉTATS FINANCIERS 2021 : LA FIQ EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE !

C'est dans un souci de transparence, de démocratie et de reddition de comptes que les états financiers de la FIQ ont été présentés par le trésorier, monsieur Roberto Bomba.

Malgré une année riche en changements, les finances de la FIQ continuent de faire l'objet d'une gestion rigoureuse. En effet, l'organisation a su s'adapter aux nouvelles

méthodes de travail qui ont vu le jour pendant la pandémie ainsi qu'aux aléas de la dernière négociation nationale. Que ce soit le télétravail ou l'organisation d'instances virtuelles et hybrides, le Comité exécutif de la Fédération a fait preuve de détermination pour anticiper l'augmentation des coûts et son impact sur les dépassements des cibles budgétaires.

Forte de sa rigueur et de son expérience, la FIQ est fière de ses résultats financiers qui ont défié un contexte sanitaire et économique incertain. L'organisation maintiendra le cap d'une saine gestion des cotisations syndicales de ses membres et continuera de mettre les services offerts aux syndicats affiliés et aux membres au cœur de ses préoccupations.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2021 (12 mois)	2020 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	42 703 420	41 711 735
Intérêts	201 193	105 182
Subventions	87 607	25 000
Autres revenus	<u>12 807</u>	<u>17 381</u>
Total des revenus	43 005 026	41 859 298
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	<u>2 179 119</u>	<u>1 953 141</u>
SECTEURS		
Relations de travail	20 299 126	20 621 210
Secteurs et services	1 688 479	1 657 099
Sociopolitique	635 580	672 624
Condition féminine	356 045	283 861
SST	415 331	188 023
Organisation du travail et Pratique professionnelle	711 505	603 317
Sécurité sociale	<u>392 626</u>	<u>436 211</u>
Total des secteurs	24 498 692	24 462 345
SERVICES		
Éducation-Animation	981 083	814 152
Organisation syndicale	796 415	918 327
Communication	1 213 367	1 342 261
Traduction et Web	<u>724 332</u>	<u>709 925</u>
Total des services	3 715 197	3 784 665
Administration (incl. informatique)	9 135 429	8 908 149
Ressources humaines	<u>1 608 363</u>	<u>1 287 679</u>
Total des dépenses	41 136 800	40 395 980
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>1 868 226</u>	<u>1 463 318</u>
RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2021 (12 mois)	2020 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	216 639	214 176
Autres revenus	<u>0</u>	<u>0</u>
Total de la contribution	216 639	214 176
DÉPENSES		
Solidarité	<u>137 052</u>	<u>178 775</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>79 587</u>	<u>35 401</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2021 (12 mois)	2020 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	2 447 391	3 374 660
Autres revenus	<u>0</u>	<u>0</u>
Total de la contribution	2 447 391	3 374 660
DÉPENSES		
Instances (incl. péréquation)	<u>3 388 919</u>	<u>1 384 700</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(941 528)</u>	<u>1 989 960</u>
RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2021 (12 mois)	2020 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
DÉPENSES		
Siège social	<u>0</u>	<u>0</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>0</u>	<u>0</u>
RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2021 (12 mois)	2020 (12 mois)
CONTRIBUTION DU FAG		
Cotisations régulières	3 000 000	2 500 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	<u>0</u>	<u>243 495</u>
Total de la contribution	3 000 000	2 743 495
NÉGOCIATION		
Salaires et avantages sociaux	862 479	1 313 697
Frais de déplacement	38 512	272 857
Frais de location	747	9 054
Frais de reprographie	0	40 850
Messagerie et communication	17 697	34 835
Honoraires professionnels	109 176	73 723
Publications	244 148	350 913
Frais d'adhésion	0	2 687
Conseils fédéraux	305 758	1 014 307
Autres dépenses	90 392	415 871
Publicité/sondage/campagne	734 322	2 649 689
Négociation privée	<u>0</u>	<u>0</u>
Total des frais de négociation	2 403 231	6 178 483
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>596 769</u>	<u>(3 434 986)</u>

ÉTATS FINANCIERS

États financiers 2021 : la FIQ en bonne santé financière !

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE		2021 (12 mois)	2020 (12 mois)	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021		
REVENUS				Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
Contribution du Fonds d'administration						
<i>PRESTATIONS</i>						
Cotisations régulières	228 589	246 395	ACTIF À COURT TERME			
Dons	0	0	Encaisse	417 263	18 747 964	19 165 227
Intérêts	17 088	17 559	Placements temporaires	2 394 261	2 933 081	5 327 342
	<u>245 677</u>	<u>263 954</u>	Avances au Fonds d'administration	3 005 833	0	3 005 833
<i>ORGANISATION</i>				Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	570 754
Cotisations régulières	1 267 630	1 231 974	Avances au FDS	0	0	0
Intérêts	2 858	4 814	Débiteurs	0	2 187 486	2 187 486
Autres revenus	0	0	Frais imputables au prochain exercice		572 419	572 419
	<u>1 270 488</u>	<u>1 236 788</u>	Frais reportés	0	5 960 686	5 960 686
Total des revenus	1 516 165	1 500 742	Immobilisations	0	3 845 207	3 845 207
DÉPENSES				ACTIF TOTAL	5 817 357	34 817 597
<i>PRESTATIONS</i>				PASSIF À COURT TERME		
Comité de défense syndicale	3 971	1 518	Créiteurs et frais courus	0	2 800 043	2 800 043
Salaires et charges sociales	943 691	132 257	Revenus reportés	0	40 491	40 491
Frais de déplacement	26 059	3 772	Développement des ressources humaines	0	434 045	434 045
Amendes et frais judiciaires	0	- 0	Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Honoraires professionnels	101 134	16 721	Comptes à payer	0	8 241 895	8 241 895
Intérêts et frais bancaires	0	0		0	11 516 475	11 516 475
Autres dépenses	41 708	20 835	Dû au FDS	0	3 005 833	3 005 833
Aide financière	9 614	2 833	DETTE À LONG TERME	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>1 126 177</u>	<u>177 936</u>	PASSIF TOTAL	0	14 522 308	14 522 308
<i>ORGANISATION</i>				AVOIR DES MEMBRES		
Salaires, libérations et charges sociales	92 488	0	Surplus accumulé non affecté	5 817 357	9 565 131	15 382 488
Frais de déplacement	9 445	0	Surplus affecté-mobilier/équipement	0	883 960	883 960
Frais de location	0	0	Surplus affecté-informatique	0	2 961 247	2 961 247
Frais de reprographie	0	0	Surplus affecté-frais reportés siège social	0	5 960 686	5 960 686
Messagerie et communication	0	0	Surplus-réserve pour négociation	0	(782 342)	(782 342)
Honoraires professionnels	4 024	0	Susplus-réserve pour solidarité	0	279 229	279 229
Autres dépenses	0	(25)	Surplus-réserve pour instances	0	1 427 378	1 427 378
	<u>105 957</u>	<u>(25)</u>		5 817 357	20 295 289	26 112 646
Total des dépenses	1 232 134	177 911	PASSIF ET AVOIR	5 817 357	34 817 597	40 634 954
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	284 031	1 322 831				

* réserves solidarité, négociation, siège social et instances

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2021	5 533 325	18 952 798	(2 829 111)	199 642	2 368 905	24 225 559
Redressement	0	0	0	0	0	0
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2020	5 533 325	18 952 798	(2 829 111)	199 642	2 368 905	24 225 559
Revenus de l'exercice 2021	1 516 165	43 005 026	3 000 000	216 639	2 447 391	50 185 221
Dépenses de l'exercice 2021	1 232 134	41 136 800	2 403 231	137 052	3 388 919	48 298 136
Excédent de l'exercice 2021	284 031	1 868 226	596 769	79 587	(941 528)	1 887 085
TRANSFERT SURPLUS INTERFONDS	0	(1 450 000)	1 450 000			0
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2021	5 817 356	19 371 024	(782 342)	279 229	1 427 377	26 112 644
Surplus affecté-mobilier/équipement		883 960				
Surplus affecté-siège social		5 960 686				
Surplus affecté-informatique		2 961 247				
Surplus accumulé non affecté		9 565 131				

N.B. Les arrondissements à l'unité le plus près peuvent causer de minimes écarts

**CONSEILS FÉDÉRAUX
FIQ ET FIQP**
Conseils fédéraux FIQ et FIQP

VÉRIFICATION INTERNE : UN RAPPORT POSITIF

L'année 2021 fut une année chargée pour la Fédération et ses syndicats affiliés : conclusion d'une négociation nationale, vote référendaire sur le nouveau contrat de travail des membres, déploiement du plan d'action sur le temps supplémentaire

obligatoire et combat pour obtenir des équipements de protection individuelle adéquats contre la COVID-19 pour l'ensemble des membres. Malgré tout, la Fédération a réussi à offrir des services exemplaires pour répondre aux

besoins des militantes et des membres tout en maintenant une bonne santé financière.



Les membres du comité Vérification interne, Hélène Cadotte, David Lambert et Cyril Gabreau (de gauche à droite sur la photo), ont présenté leur rapport annuel à la délégation.


FIQ | SECTEUR PRIVÉ

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FIQP

Dans l'ordre, Isabelle Noiseux, vice-présidente infirmière auxiliaire, Patricia Conrath, vice-présidente infirmière, Sonia Mancier, présidente, Justine Shepherd, secrétaire, et Isabelle Roy, trésorière.

CONSEIL FÉDÉRAL FIQP : MOBILISATION, LOI SUR LES RATIOS SÉCURITAIRES ET ENJEUX DU SECTEUR PRIVÉ

Dans le cadre du conseil fédéral de la FIQP, la présidente, Sonia Mancier, a pris quelques instants pour aborder les principaux enjeux auxquels sont confrontées les professionnelles en soins du secteur privé. Épuisées, surchargées et désabusées, elles évoluent dans un réseau de la santé mis à mal depuis des années où la pandémie n'a fait qu'exacerber les problèmes déjà bien présents.

Au nombre des solutions que prône la FIQP, madame Mancier a notamment mentionné la loi sur des ratios sécuritaires en soins de santé. Elle a rappelé qu'un plaidoyer a été lancé le 29 avril dernier avec de nombreuses organisations alliées et

a invité les déléguées et les membres à le signer au ratiosensante.org. Un webinaire traitant des ratios comme solution à la pénurie de main-d'œuvre a également été présenté le 2 juin dernier. Il peut être consulté et repartagé à partir du site Web de la FIQ.

Au regard du processus de négociation nationale déjà bien engagé, madame Mancier a insisté sur l'importance de la mobilisation. Cette capacité à s'unir, qui caractérise les professionnelles en soins, sera fort nécessaire dans les prochains mois. Et même si la convention collective actuellement en vigueur a beaucoup apporté aux

membres de la FIQP, il n'en demeure pas moins que la charge de travail, la rémunération et la conciliation travail-vie personnelle doivent être améliorées et demeureront à la base des revendications.

Des élections avaient lieu au poste de trésorière de la FIQP. Cette fonction sera dorénavant assumée par Isabelle Roy, infirmière auxiliaire au CHSLD Age3 Inc. Bon mandat à madame Roy !

Enfin, madame Mancier a présenté aux déléguées les états financiers de l'année 2021, faisant ainsi la démonstration de la bonne santé financière de la FIQP.



1. Edna Benoit, Les Professionnel(le)s en soins de santé unis
2. Josyane Dubuc, Syndicat des professionnelles en soins de Québec
3. Marie-Josée Giroux, Syndicat des professionnelles en soins de Québec
4. Suzy Tremblay, L'Alliance interprofessionnelle de Montréal

TSO

TSO : résultats du sondage auprès des membres et constats



Nathalie Levesque, vice-présidente

TSO : RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES ET CONSTATS

Le comité intersectoriel sur le temps supplémentaire obligatoire (TSO) et la main-d'œuvre indépendante (MOI) a présenté à la délégation les résultats du sondage Léger qui s'est tenu en mai dernier. Plus de 7 000 membres ont pris le temps d'y répondre. La FIQ et la FIQP sont très satisfaites de ce taux de participation.



Ce sondage visait à connaître les enjeux les plus importants pour les professionnelles en soins et leur niveau d'adhésion à différents moyens de pression. Sans surprise, ce sont la mise en place de ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s et l'élimination du TSO qui sont ressorties comme les deux enjeux qui leur tiennent le plus à cœur.

Les réponses au sondage permettent de mieux quantifier la dégradation des conditions de travail, d'y jeter un regard critique et d'identifier les moyens de pression qui pourront être mis en place, au moment opportun, pour que cessent le TSO, les plans de contingence et la substitution de titres d'emplois, ou encore pour forcer l'adoption d'une loi sur les ratios.

DES MILITANTES DE PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS SE PENCHENT SUR LE TSO

Le comité ad hoc sur le TSO, la substitution de titres d'emplois et le non-remplacement, composé de militantes de différents syndicats affiliés, a également présenté ses constats. La FIQ milite depuis plus de 20 ans contre le TSO utilisé comme une méthode de gestion. Il était donc

essentiel, dans un premier temps, de brosser un portrait de la situation et de l'historique des nombreuses actions qui ont été entreprises aux plans politique, public, juridique et des relations de travail pour y mettre un terme.

Pour ce qui est des actions à entreprendre, une réflexion sérieuse et connectée sur le terrain est amorcée à partir de ces constats, puisque le TSO nous interpelle dans différentes sphères : le droit du travail, la pratique professionnelle ainsi que la vie privée et familiale des professionnelles en soins, leurs droits fondamentaux, leur intégrité physique et psychologique, etc.

Plus que jamais, force est de constater que le public est conscientisé à la problématique et se positionne généralement contre le recours au TSO de gestion. En effet, l'imposition du TSO n'est pas souhaitée ni désirée, autant par les membres que par la population. Pourtant, dans plusieurs milieux, cette pratique s'est incrustée et semble être considérée comme normale et habituelle.

Quant à la pénurie de main-d'œuvre alléguée par les employeurs pour justifier le recours au TSO, le constat

est qu'il s'agit d'une pénurie structurelle créée par les mauvaises conditions de travail. On ne peut prétendre que le recours au TSO est une solution à la pénurie de main-d'œuvre alors que cette pratique en est plutôt une des principales causes.

Pour les gestionnaires du réseau, il n'y a plus aucune gêne, le TSO est devenu la solution rapide et usuelle pour pallier le manque de ressources et l'absence complète de planification de la main-d'œuvre. Ceux-ci ne semblent pas entendre les messages du ministre de la Santé d'assurer une gestion responsable du réseau.

Manifestement, les promesses des ministres de la Santé qui se sont succédé tardent à se concrétiser alors que le président de l'OIIQ qualifiait, déjà en 2019, la situation comme étant « intenable ».

Les constats du comité ad hoc sont partagés par l'ensemble de la délégation. Ils serviront de base pour les prochaines actions et les outils pour lutter contre le TSO. Une chose est sûre : la fin du TSO est une bataille que nous gagnerons toutes ensemble. Il faut agir collectivement pour que le refus du TSO devienne la norme !



STRUCTURE MILITANTE DE MOBILISATION

Organiser le travail syndical autour de la mobilisation des professionnelles en soins



ORGANISER LE TRAVAIL SYNDICAL AUTOUR DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELLES EN SOINS



5. Patrice Dulmaine, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Mobiliser les membres et construire un véritable rapport de force pour les professionnelles en soins sont des objectifs qui font consensus auprès des déléguées de la FIQ et de la FIQP. C'est donc avec enthousiasme qu'elles ont adopté, lors du Conseil national de juin, la mise sur pied d'un projet pilote de structure militante de mobilisation, fruit de nombreuses discussions et consultations au cours des derniers mois.

« La solidarité, le réseautage et le rapprochement avec les membres seront au cœur de cette structure. »

La nouvelle structure sera à l'image des syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP et de leurs membres. Elle pourra compter sur la connaissance aiguisée de représentantes de

chacun des syndicats des réalités vécues sur le terrain, par tous les titres d'emploi, dans tous les centres d'activités et dans toutes les régions du Québec.

Cette approche est d'autant plus pertinente que les dossiers qui nécessitent de s'unir, de se préparer, de se motiver et d'agir sont nombreux : négociation nationale, implantation de ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s et lutte au temps supplémentaire obligatoire, pour ne nommer que ceux-là.

Durant les prochaines années, les militantes syndicales auront ainsi l'occasion de mettre en place et de déployer cette nouvelle structure, tout en perfectionnant son fonctionnement. Elles

continueront les apprentissages sur la mobilisation provenant de la base et sur la transformation d'enjeux rassembleurs en campagne collective, permettant ainsi à toutes les professionnelles en soins de se mettre en action, ensemble. Au prochain congrès de la FIQ et de la FIQP, en 2025, le bilan du projet pilote permettra ensuite aux déléguées d'évaluer la pertinence de mettre en place une structure de mobilisation permanente.

Avec cette structure militante, la FIQ et la FIQP se donnent les moyens de leurs ambitions : faire des gains concrets pour améliorer les conditions de travail des professionnelles en soins.

LES MANDATS DE LA STRUCTURE MILITANTE DE MOBILISATION

Consulter : enrichir d'enjeux locaux les plans d'action et les plans de mobilisation de la FIQ et de la FIQP afin d'améliorer le rapport de force

Former : développer une compréhension commune des enjeux liés à la mobilisation

Outiller : alimenter les Fédérations pour mettre à jour et développer des outils de mobilisation

Réseauter : alimenter et soutenir les syndicats affiliés dans la réalisation locale d'actions de mobilisation collective

Collaborer : collaborer avec les secteurs et services de la FIQ



RATIOS



Jérôme Rousseau, vice-président



Loi sur les ratios sécuritaires : la lutte continue

LOI SUR LES RATIOS SÉCURITAIRES : LA LUTTE CONTINUE

Comme à tous les conseils nationaux, les déléguées de la FIQ et de la FIQP ont fait le point sur le plan d'action de la campagne ratios 2021-2023 qu'elles ont adopté en juin 2021. Elles ont ainsi pu discuter des actions à venir de même que revenir sur les moments forts des derniers mois, dont le lancement du plaidoyer pour une loi sur les ratios sécuritaires en soins de santé au Québec.

C'est le 29 avril dernier qu'a eu lieu le lancement du plaidoyer pour l'obtention d'une loi dans le réseau de la santé. Ainsi, d'une même voix, 12 groupes, associations et ordres professionnels ont demandé des ratios garantissant aux professionnelles en soins d'être en nombre suffisant pour que les équipes soient en mesure de soigner les patient-e-s de façon sécuritaire et d'offrir des soins de qualité.

C'est sous le slogan « Une loi sur les ratios, ça urge » que le plaidoyer a été rendu public via le site ratiosensante.org. À partir

de maintenant, le gouvernement du Québec ne peut plus évoquer l'argument que les ratios sécuritaires ne sont qu'une lutte syndicale de la FIQ et de la FIQP. Toutes et tous sont invité-e-s à signer le plaidoyer en ligne.

PREMIER WEBINAIRE RÉUSSI

Le premier des trois webinaires prévus au plan d'action s'est tenu le 2 juin dernier. Ouvert à toute la population et maintenant disponible sur le site Web de la FIQ, il visait à déconstruire certains mythes liés à la pénurie de main-d'œuvre. Trop de gens, y compris les professionnelles en soins, croient à tort qu'il faille attendre d'avoir le nombre suffisant de travailleuses avant d'implanter des ratios. Bien au contraire ! Les ratios sécuritaires sont l'impulsion nécessaire pour contrer cette pénurie qui persiste en raison des mauvaises conditions de travail liées justement au nombre trop élevé de patient-e-s qu'une professionnelle en soins a à sa charge. Ne ratez pas le prochain webinaire qui aura lieu à l'automne prochain !

RENCONTRES POLITIQUES ET CAMPAGNE ÉLECTORALE

Déterminées et toujours aussi convaincues qu'une loi sur les ratios est une solution porteuse pour le réseau de la santé, les déléguées ont bien l'intention de poursuivre dans la lignée des rencontres politiques tenues au cours des derniers mois. La campagne électorale provinciale qui se prépare sera un moment important pour forcer les candidats en lice, et leurs partis respectifs, à se compromettre sur cette nécessité d'implanter des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s dans le réseau de la santé.

L'implantation graduelle des ratios amènera une pratique professionnelle axée davantage sur la sécurité des soins, une valorisation des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires et une meilleure capacité à concilier vie professionnelle et personnelle, favorisant ainsi une meilleure attraction et rétention du personnel. Dans l'état actuel du réseau, il n'y a plus une minute à perdre !



ÉLECTIONS PROVINCIALES 2022 : NOUS SOMMES AU CŒUR DU DÉBAT POLITIQUE !

À l'aube du déclenchement de la prochaine campagne électorale provinciale, ce conseil national a permis aux déléguées de faire un bilan des quatre dernières années du gouvernement au pouvoir : la Coalition Avenir Québec (CAQ). En santé, ce gouvernement a rempli peu de promesses et encore moins en ce qui concerne les professionnelles en soins.

Certaines promesses ont tout simplement été abandonnées, notamment l'abolition du temps supplémentaire obligatoire (TSO). Alors que la promesse concernant l'augmentation du nombre de postes à temps complet a été réalisée grâce à la dernière entente collective signée avec la FIQ, la pandémie de COVID-19 n'a pas permis d'en concrétiser pleinement les objectifs. D'autre part, le gouvernement continue de s'opposer à une loi sur des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s

réclamés par la FIQ, la FIQP et une dizaine d'autres organismes alors qu'il s'agit d'une mesure structurante d'attraction et de rétention du personnel.

On ne peut ignorer le fait que la pandémie de COVID-19 a mis au grand jour les problèmes récurrents du réseau de la santé, notamment sur la gestion dans les CHSLD lors de la première vague. Les primes données aux professionnelles en soins après la négociation de la nouvelle convention collective ont démontré que ce gouvernement arrogant et autoritaire est un employeur antisyndical qui fait fi du droit à la négociation.

LE 3 OCTOBRE, À NOUS DE VOTER !

La prochaine campagne électorale est cruciale et c'est avec le gouvernement élu que la FIQ négociera la prochaine convention collective. Tout au long de la

campagne, la FIQ et la FIQP seront actives et questionneront les partis en élection pour les forcer à se positionner sur des enjeux qui concernent directement et concrètement les professionnelles en soins.

Nous sommes 76 000 membres qui défendrons nos idées, nos valeurs et nos positions. Parce que plusieurs enjeux politiques ont un impact sur notre quotidien comme professionnelles en soins, femmes et citoyennes.

Suivez-nous sur le Web et les médias sociaux pour une analyse syndicale et féministe des promesses des partis politiques !

